

### Rapport moral

**Dans des circonstances malheureusement comparables, vous verrez que ce rapport moral 2025 ressemble fortement à celui de 2024.**

Pour préparer cette Assemblée générale, le Conseil d'Administration s'est réuni le 13 janvier 2025 pour examiner le bilan d'activités de l'année 2024 et du résultat financier de 2024.

*Tout d'abord, exprimer notre tristesse avec la disparition au cours de l'année 2024 et début 2025 de nombreux amis de l'ACR, notamment :*

**Daniel GRASSET, Didier HESPEL, Evelyne CHRETIEN, Serge JANQUIN, Josette DEWULF, Mireille LEROY et cette année, Monique RAMAN,**

*Je vous prie de respecter une minute de silence en leur mémoire.*

Je vous propose maintenant quelques réflexions que les membres du Bureau reprendront probablement au cours de cette réunion.

L'an dernier, je vous disais « **l'ACR subit les mêmes contraintes que chacun de ses adhérents. L'inflation, l'ACR la subit aussi ! Et ce n'est pas fini.** »

Cependant les dépenses et les recettes de l'année 2024 conduisent à un déficit de fonctionnement de 76,39 € entre nos dépenses, très maîtrisées, et nos seules ressources : les adhésions et le soutien que la banque CIC a apporté en 2024 aux associations à caractère culturel et sportif (faut-il encore rappeler la suppression de la subvention régionale en 2016, même s'il faut reconnaître que notre hébergement au Conseil Régional représente une aide matérielle conséquente). Et pour minimiser ce déficit nous avons réintroduit les produits financiers du livret A en fonctionnement.

Mais, même si on nous annonce qu'elle a été maîtrisée, les effets de l'inflation sont loin d'être disparus et **le C.A. a décidé d'agir sur 2 fronts :**

1. **Le tarif de nos cotisations :** Le CA a proposé une augmentation des cotisations à 28 € pour un adhérent individuel et à 45 € pour un couple en expliquant que l'émission de reçus fiscaux pour la perception de la cotisation permet de minimiser ces augmentations.

**Cette proposition du Conseil d'administration sera débattue au cours de la présente Assemblée générale**

2. **Nos tarifs de sorties**

L'ACR s'emploiera à vous proposer des tarifs de sorties malheureusement plus élevés et adaptés aux circonstances, tout en demeurant raisonnables. En faisant appel au covoiturage, nous pouvons également sortir dans la métropole à des coûts raisonnables.

Nous rencontrons des difficultés à remplir un autocar, ce qui augmente la part de transport par participant, nous avons projeté un partenariat avec une association amie qui connaît le même problème.

**Ce projet sera débattu au cours de la présente Assemblée générale**

Vous comprendrez, je l'espère, ces décisions, guidées par le souci de pouvoir continuer à vous proposer nos activités et nos habituelles rencontres conviviales.

**S'agissant des adhésions,** rappelons que la moyenne d'âge des adhérents augmente et rend nécessaire une large campagne d'adhésion parmi les actifs, mais aussi parmi les retraités non encore adhérents.

*Si nous administrons régulièrement le site de l'ACR (<https://www.acrnpdcp.com/>) et notre page Facebook (**ACR Hauts de France**), si nous multiplions nos diffusions à l'ensemble de nos contacts, notre avenir se joue aussi par le « bouche à oreille » de chacun de nos adhérents auprès de leurs anciens collègues valorisant l'offre des activités proposées au travers de nos habituelles rencontres conviviales.*

Notre avenir ne peut se construire uniquement à partir des membres du Bureau ou du Conseil d'Administration qui, j'en suis sûr, y prendront toute leur place.

1<sup>er</sup> étage Porte : 1. SC21

**Correspondance administrative**

Siège de Région 59555 Lille Cedex

Tél : 03 74 27 74 17

email : [acr@hautsdefrance.fr](mailto:acr@hautsdefrance.fr)

site : <http://www.acrnpdcp.com>

**ON COMPTE SUR VOUS !**

Le Président,

Jean-Luc MEQUIGNON